Le Trait d'Union

Petit périodique d'informations communales (n°17 – décembre 2011)

L'édito du Maire

A l'approche de Noël, notre village prend des airs de fête avec les décorations et les illuminations mises en place par les bénévoles et élus du comité d'embellissement et les personnels techniques de la mairie. Je les remercie pour leur dévouement et les félicite pour le résultat obtenu à la fois beau et harmonieux. La commune investit chaque année dans de nouvelles décorations selon les recommandations de ce comité. Je remercie également les commerçants et particuliers qui nombreux contribuent à cet effort d'embellissement de notre commune à l'occasion des fêtes.

Le mois écoulé aura été, à l'image de cette année 2011, riche en évènements largement relatés dans cette édition du Trait d'Union. La vitalité de notre commune repose sur la richesse de ses associations. La réunion annuelle du 30 novembre entre les responsables de l'ensemble des associations et la municipalité a montré l'attente forte dans la nouvelle salle polyvalente aussi bien pour les activités sportives, culturelles ou festives. Comme vous pouvez le constater en passant devant, les travaux touchent à leur fin et la salle devrait être disponible d'ici fin janvier prochain. Sauf imprévu, j'aurai le plaisir de vous y retrouver le vendredi 27 janvier à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux d'entre vous qui connaissent des difficultés ou sont frappés par la maladie, le deuil ou la solitude.

Votre Maire,
Patrick BARNIER

Le père Noël …

… était déjà prêt à partir dans sa barque pour emmener des cadeaux.

(Photo prise chez Mr et Mme COUTE de Givaudins. Félicitations pour cette magnifique décoration de Noël.)

Il a commencé sa tournée accompagné par le Père Fouettard ! Nous les avons aperçus le 6 décembre, aux abords du groupe scolaire, la hotte chargée de cadeaux. Le Père Noël et son ami ont rendu visite aux enfants de l'accueil périscolaire. Dans une joyeuse ambiance, un délicieux goûter servi par Claire, Sandrine, Ludivine, Nicole et Olivier leur a été offert. Les petits ouvraient grand leurs yeux ; le Père Noël a commencé sa distribution de jouets tandis que le Père Fouettard offrait des papillotes !!!

Ça s'est passé récemment

Résultat encourageant pour le concours des maisons fleuries

C'est en présence de Patrick BARNIER, de Pascal CHAUMEAU, maire adjoint et des membres du comité embellissement qu'ont été remis les différents prix de fleurissement.

Concours communal

- prix de la qualité du fleurissement et d'intégration dans l'environnement : Marie DURAND, Charlette SAUTEREAU et Madame Marie-Claire BARATHE,
- prix de la créativité : Nathalie GIRAUD avec une maison à insectes,
- prix d'encouragement : Marcelle et Eugène BARDEAU.

Concours départemental des maisons fleuries

Maison avec jardin très fleuri et visible de la voie publique, Jean-Claude SIMONET se place à la 23ème place.

Concours départemental des villages fleuris : 13ème prix pour la commune.

A tous, félicitations. Nous espérons que l'année prochaine, d'autres candidats n'hésiteront pas à s'inscrire.

Un nouvel autel pour notre abbatiale

Le 27 novembre 2011 restera une date importante dans l'histoire de notre abbatiale et de notre commune. En effet le nouvel autel en pierre a été consacré au cours de la messe célébrée par Monseigneur MAILLARD, archevêque de Bourges et le père PISSEVIN, en présence de Patrick BARNIER, Maire et des membres de la municipalité ainsi que des personnalités Louis COSYNS, député du Cher, Pascal GOUDY, conseiller général, des maires et élus des communes voisines. A cette cérémonie participaient également le chanoine DESPLACES et Madame SOREL, responsables de la commission d'art sacré du diocèse, qui ont validé ce projet approuvé également par la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) et l'architecte des bâtiments de France.

Cet autel est le chef d'œuvre réalisé par Aymeric HELOÏSE pour devenir compagnon du devoir, avec le soutien financier de la commune. Intronisé la veille, il prend maintenant pour nom « honnête compagnon passant tailleur de pierre du devoir et du tour de France, la Fidélité de Plaimpied-Givaudins ».

A la suite de cette cérémonie un vin d'honneur était organisé pour féliciter Aymeric HELOÏSE, entouré de sa famille et ses amis à la fois émus et très fiers de son parcours remarquable, à donner en exemple aux jeunes cherchant leur voie pour réussir et s'épanouir dans la vie.

Cérémonie du 11 novembre

Cette année, les enfants des écoles maternelle et élémentaire accompagnés de leurs enseignantes ont suivi le cortège avec dépôt de gerbe aux Diables bleus jusqu'au monument aux morts où Patrick BARNIER et Roger GUENIAU, responsable de la section de l'UNC, ont déposé une gerbe, en présence de représentants du corps des sapeurs-pompiers et de militaires résidant sur la commune. Après avoir entonné la Marseillaise, chaque enfant a déposé une fleur sur la stèle du monument.

Cette cérémonie fut aussi l'occasion d'inaugurer un nouveau drapeau béni à l'occasion de la messe célébrée par le Père PISSEVIN.

Spectacle théâtral de la Compagnie Losange

Plus de places assises pour venir voir la pièce « Les Héritiers », comédie de mœurs d'Alain KRIEF que Solange ROLLIN, présidente de l'ELAC (Espace Loisirs, Arts et Culture) a adapté et mise en scène. Soulignons cette prestation, jouée par les acteurs des ateliers-théâtre de la Compagnie Losange d'autant que pour certains c'était une première. Il faut reconnaître que l'interprétation était parfaite puisqu'à la fin, lors du pot avec les acteurs, certains se sont fait gentiment chahuter tant leur rôle était détestable et sans scrupule. Mais peut-être pas si loin de la réalité : « sur fond de thème actuel de société : concubinage et héritage, « les héritiers » arrivent chez la veuve pour un véritable pillage organisé. L'auteur fait une peinture décapante de la famille, décortiquée avec humour, cynisme et causticité ». Un régal.

Un guichet nommé désir

Décidemment, on aime le théâtre à Plaimpied-Givaudins. « Les amis du four à pain » ont réuni plus d'une centaine de personnes pour assister à la première du spectacle « un guichet nommé désir » du théâtre de la Chopine.

Un peu d'histoire sur ce vieux théâtre de « *La Chopine* » qui a vu le jour avec son premier spectacle « *un bout'd'chemin* » en 1979, puis un deuxième « *Chez la mère Jeanne* » en 1981, « *un coin d'rue* », en 1983, joué pendant trois ans. Les quatre années suivantes « *La Chopine* » triomphe avec le « *Bal des gens Pires* ». Elle enchaîne ensuite de 1992 à 1995 avec « *A la recherche des pas perdus* ».

Après quatre années de silence elle revient avec « *L'opéra des Quatt'Sous* ». En 2004, nouveau spectacle « *Du rouge dans mon verre … Des vers dans mon rouge* »

La troupe a fêté ses 30 ans au théâtre Jacques Cœur en 2009.

Cette fois, Christiane LESENS, présidente de l'association des « Amis du four à pain » a eu l'immense joie de nous présenter le dernier cru de la Chopine « *Un guichet nommé désir* ».

« Gouaille, humour, tendresse, rancœur, révoltes, sketches, musiques, chansons, racontages … »

Comme toujours, « Les Amis du four à pain » nous ont offert un spectacle d'excellente qualité sans oublier le moment convivial proposé à l'entracte que chacun a apprécie.

Le club de l'amitié fête ses 30 ans

Cela fait donc trente ans que le club de l'amitié se réunissait, faisait des voyages, organisait des journées conviviales, des après-midi de belote ou de scrabble dans la joie et la bonne humeur. Trente ans de vie pour cette association qui n'a pas trouvé de « plus jeunes » pour intégrer son groupe. Hélas, le travail de la présidente, Solange RUELLE et du trésorier, Norbert THEURET, était devenu trop lourd et les organisateurs bien qu'ayant lancé un appel voici un an n'ont pas trouvé de nouvelles recrues.

Les membres de l'association ont décidé de dissoudre l'association et chargé les responsables de procéder à la liquidation du capital de l'association.

Le Maire, présent à cette assemblée générale extraordinaire, a rassuré les membres du club en offrant la possibilité à tous les seniors de la commune de continuer à se réunir régulièrement dans la salle des bains douches sous l'égide du CCAS.

Pour partir sur une note positive et conviviale, tous ont participé à un repas succulent au restaurant du Marais, au cours duquel ont été évoqués les nombreux souvenirs et anecdotes du club pendant ces 30 années d'existence.

25ème Téléthon au village.

Les 2 et 3 décembre, vous avez été nombreux à venir jouer, acheter des produits et assister aux représentations de la chorale et du spectacle cabaret.
Grâce aux commerçants et prestataires de service de notre commune, les nombreux lots de la tombola ont incité beaucoup d'entre vous à prendre des billets.
En cette année anniversaire, vous avez ainsi contribué à récolter la somme record de ***2031 €.***
En ces temps de crise, la solidarité n'a jamais eu autant de sens.
Pour tout cela, les bénévoles, les écoles, les scouts et la municipalité vous disent 2031 fois merci !

Du côté du CCAS

Le repas des Aînés

Le 4 décembre dernier se tenait le traditionnel repas des Aînés organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S).
La salle des Fêtes se remplissait peu à peu ; chacun prenait place autour des tables joliment décorées. Ambiance de Noël sans oublier les Arbres de Vie du Téléthon ! Premières discussions et retrouvailles entre amis !
Le Maire, Mr Patrick BARNIER, souhaita la bienvenue aux invités qui levèrent leur verre à la réussite de cette journée. Puis ce fut le défilé de mets raffinés préparés par Mr CONTENT, notre traiteur local, et présentés avec classe par Régis.
Pour terminer ce repas festif, Zaza et ses musiciens invitèrent les participants à danser sur des airs de musique endiablés. Moments de convivialité placés sous le signe de la gaieté, de la joie de vivre et de la simplicité !

Collecte de jouets

Ils étaient bien là au pied de la cheminée de l'accueil de la mairie, prêts à être distribués !
Le Centre Communal d'Action Sociale de Plaimpied-Givaudins, la Municipalité, le Secours Populaire et le Secours Catholique remercient les enfants des écoles et leurs maîtresses, les habitants du village pour leur participation à la réussite de la collecte de jouets organisée dans la semaine du 21 au 26 novembre 2011.

Merci !

Chaque mois, l'accueil de la Mairie est joliment décoré avec une composition florale réalisée par les petites fées de la section « Art floral ».
La municipalité et le personnel communal leur adressent tous leurs remerciements.
Contact : Mme Solange ROLLIN, Espace Loisir Art et Culture (ELAC) section « Art Floral » Plaimpied-Givaudins.

A vos agendas !

Attention : l'année 2012 est une année d'élections. Seules pourront voter les personnes s'étant inscrites avant le 31/12/2011 dernier délai en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Samedi 17 décembre : spectacle pour enfants "contes de Noël", organisé par ELAC, à partir de 15h00 à la salle des fêtes. Entrée gratuite. Sans réservation.

Dimanche 8 janvier 2012 : Les TORTUES DE PLAIMPIED-GIVAUDINS organisent la 37ème édition de la randonnée pédestre du Val d'Auron à Plaimpied-Givaudins.
Que vous marchiez 8, 13, ou 21 km, nos bénévoles se feront un plaisir de vous accueillir sur le parcours, autour d'un feu de bois, pour partager boudin, merguez ou autre casse-croute accompagné d'un bon vin chaud, d'un café ou d'un jus de fruit. Et puisqu'après l'effort il faut le réconfort nous clôturerons cette matinée festive et sportive par un "pot de l'amitié" agrémenté d'une distribution de lots, de coupes et de médailles qu'apprécieront, je l'espère, petits et grands, marchant en clubs ou en individuels. Alors n'oubliez pas, pour préparer les grandes échéances que sont Bourges-Vouzeron, Bourges-Sancerre, Chateaumeillant /Toulx/Sainte-Croix, ou les plus petites qu'offre chaque dimanche le calendrier des Randonnées du Comité du Cher (à demander aux Tortues) et tout simplement passer une excellente matinée...
TOUS A VOS BASKET LE DIMANCHE 8 JANVIER 2012 !

Sportivement vôtre
La Présidente Nathalie Blain
Contact : 02.48.25.66.16 / 06.65.25.88.14 ou ***tortuesnat@orange.fr***

Vendredi 27 janvier 18h30 : **vœux de la municipalité à la nouvelle salle multi-activité.**

Prochainement à Plaimpied-Givaudins

Une section tennis de table va être créée lors de l'ouverture de la salle multi-activités.
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec :

Monsieur Régis VANDAMME 02.48.25.64.28

Devinette !

Qui a terrassé le géant de bois ???
Selon vous, où a été prise cette photo ?

Réponse :

A la sortie de Plaimpied-Givaudins,
Route de troyy !

La Municipalité soutient ses associations

Le mercredi 30 novembre dernier, dans le cadre du comité de la vie associative, une réunion a été l'occasion de faire le point sur les relations entre la municipalité et le tissu associatif communal. Résumé.

Un soutien financier accru :

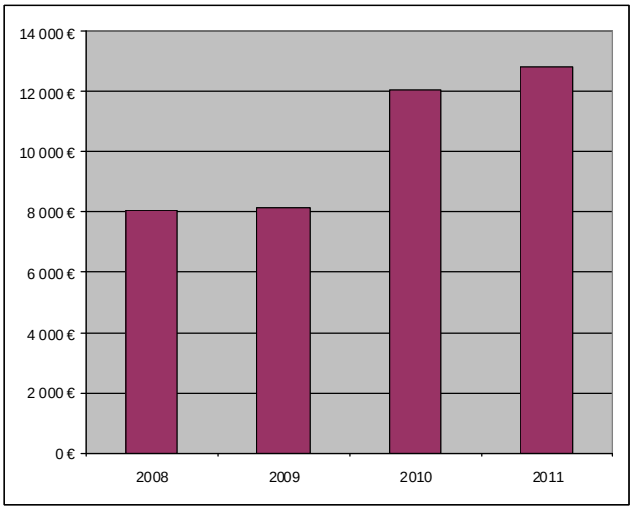

L'ensemble des subventions annuelles versées aux 23 associations signataires de la charte communale a augmenté de 50% entre 2009 et 2011. Ce montant est le signe d'une réelle volonté de créer du lien entre les habitants et de susciter des initiatives.
Par ailleurs, il faut souligner que la clé de répartition entre associations sportives, culturelles et festives/sociales est équitable.

Une salle multi-activités attendue :

Cette infrastructure va permettre de répondre à de nombreux besoins :

- sportifs (gym, judo, mini tennis, tennis de table)
- culturels (spectacles, expositions)
- festifs

Des réflexions sont en cours pour garantir une utilisation optimale de cet investissement, à la fois sur l'utilisation hebdomadaire et sur les sollicitations occasionnelles… à suivre !

Urbanisme : les plantations en limite de propriété

Le droit français précise les droits en matière de plantation au voisinage de propriété :

Article 671 :
« il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants, ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.
Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toute espèce peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur.
Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer ses espaliers. »

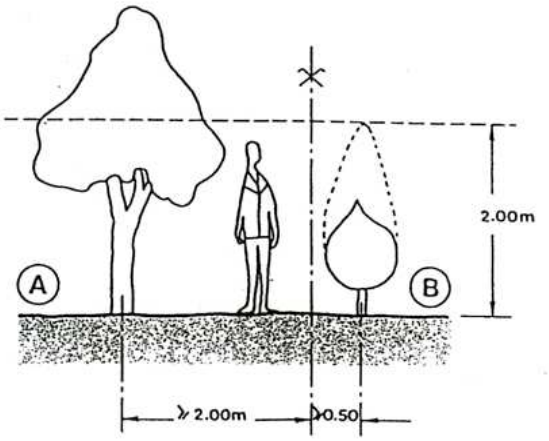

A DÉFAUT DE RÉGLEMENTS* OU D'USAGES LOCAUX

Des articles à faire paraître. N'hésitez pas….
… dans le Trait d'Union comme sur le site Internet www.plaimpied-givaudins.fr